



**Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST**  
**Secrétariat : Route de La Souterraine – BP 27 –**  
**23400 MASBARAUD-MERIGNAT**

**Délibération n° 2011/04/38**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE**  
**BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

**SEANCE DU 21 AVRIL 2011**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>48</b>	<b>48</b>	<b>37</b>

**DATE DE LA CONVOCATION**

**12 avril 2011**

L'an deux mille onze, le 21 avril, à dix huit heures, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire à la maison de la famille, commune du Bourganeuf sur la convocation en date du 12 avril 2011, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM BOUEYRE, JOUHAUD, COULON, LALANDE, FLOIRAT, MICHAUD, CHABROUX, ROYERE Joël, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, PEROT, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, MEYER, CALOMINE, MONNIER, LAIGNEAU, LEHERICY, LEFAURE, LABORDE, TIXIER, PATEYRON J.Louis

Mmes SPRINGER, BATTISTON, JOUANNETAUD, CAPS, COUSSEIROUX, PATEYRON, BATTUT

Suppléants : MM AGUIRRE, ALABAY, SZCEPANSKI, PETIT-COULAUD, PICOURET

Suppléantes : Mmes COULAUD

Excusés : Mmes CHAUVAT-POUGET, CHENEVEZ

MM RIGAUD, CHAPUT, PRIOUL, DELARBRE

Procuration de Madame Marie-Hélène CHAUVAT-POUGET à Monsieur Daniel CHAUSSADE

Procuration de Madame Elisabeth CHENEVEZ à Madame Marthe PATEYRON

**OBJET : Affectation résultats 2010 – budget général**

☒ Le Conseil Communautaire, après avoir examiné et adopté le compte administratif 2010, statue sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation

☒ Prenant en considération les éléments suivants :

Pour mémoire

Déficit d'investissement antérieur reporté	-	115 556.44 €
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	+	800 249.46 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2010

Solde d'exécution de l'exercice 2010	+	571 178.41 €
Solde d'exécution cumulé	+	455 621.97 €

Restes à réaliser au 31.12.2010

Dépenses d'investissement		688 938.37 €
Recettes d'investissement		<u>228 839.28 €</u>
Solde	-	460 099.09 €

Besoin de financement

Rappel du solde d'exécution cumulé	+	455 621.68 €
Rappel du solde de RAR	-	460 099.09 €

**TOTAL** - 4 477.41 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat propre à l'exercice 2010	+	446 644.94 €
Excédent antérieur reporté	+	800 249.46 €

**TOTAL A AFFECTER** + 1 246 894.40 €

☒ Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur le BP 2011)

4 477.12 €

2/ Affectation complémentaire « en réserves » (crédit du compte 1068 sur le BP 2011)

NEANT

3/ reprise en section de fonctionnement au BP 2011 sur la ligne 002 recettes d'un excédent de fonctionnement reporté de

1 242 417.28 €

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,  
A Bourgneuf, le 22 avril 2011  
Pour copie conforme  
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD